



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

22340

RESTREINTE

11 novembre 1994

ORIGINAL :Français

APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA PME/PMI

DP/MAG/91/004

MADAGASCAR

Rapport technique :Assistance préparatoire *1

Etabli à l'intention du Gouvernement de Madagascar
par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
en qualité d'agent d'exécution du Programme des Nations Unies pour le développement

A partir des travaux du Pr.Henri A..Dadoun

Consultant

Responsable de l'appui: Mlle.G.Ceglie , HED/SME

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
Vienne

¹ Le présent document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

LISTE DES ANNEXES.

1. Termes de référence.

2. Liste des entreprises consultées.

3. Modèle de questionnaire envoyé aux entreprises

4 Banque de données sur les entreprises.

5 Statistiques des Exportations de Madagascar (1986-92.)

6 Tendances générales du marché: Etude par produits.

7 Compte -rendu Atelier GSDI sur les Huiles essentielles ; Statuts du Groupement professionnel des Producteurs d'Extraits Aromatiques de Madagascar.

ANNEXE No.1TERMES DE REFERENCE

ONUDI

DESCRIPTION DE POSTE

DP/MAG/91/004

11-52

Designation du poste	Consultant spécialisé dans le sous-secteur des Huiles essentielles
Durée de la mission	1,1 mois
Date d'entrée en fonction	19 septembre 1994
Lieu d'affectation	Briefing à Vienne (3 jours) Contacts au CCI Geneve (2 jours) Antananarivo (25 jours).La Réunion (3 jours).
Objectifs de la mission	Dans le cadre de l'assistance préparatoire , analyser les forces et faiblesses du sous secteur des huiles essentielles et proposer des actions visant à faciliter le développement des entreprises concernées et à améliorer la productivité et qualité des produits..
Attributions	Sous la supervision du fonctionnaire en charge du programme au siège de l'ONUDI et en concertation avec le Conseiller technique Principal ,le Consultant effectuera les taches suivantes: <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire un diagnostic du sous secteur des Huiles essentielles. <ul style="list-style-type: none"> -situation du sous secteur en 1994:nombre d'entreprises , effectifs, C.A consolidé, part du CA à l'exportation, production du sous secteur par produit... -analyse des points forts et des points faibles. 2. Identifier les obstacles et les freins au développement des PME/PMI du sous secteur. 3. Analyser les perspectives du marché :cette analyse doit être faite produit par produit en distinguant ,si possible,les marchés (national,régional et international). 4. Animer , dans le cadre du séminaire sur la GSDI ,un atelier spécialisé sur les Huiles essentielles.

5. Avec l'aide du projet et des entreprises et organismes qui travaillent dans le sous secteur ,tracer les grandes lignes de la stratégie de développement à mettre en place pour accroître la productivité des entreprises et améliorer la qualité de leurs produits.

6. Activités annexes:

6.1. Participer avec des entreprises malgaches et le représentant du CNARP aux Journées Huiles essentielles (3,4 et 5 octobre 1994) organisées à La Réunion.

6.2. Finaliser , avec l'aide du bureau de l'ONUDI à Madagascar, le document de projet régional (Commission de l'Océan Indien) sur l'appui au sous secteur des Huiles essentielles.

Qualifications requises

Consultant de haut niveau ,spécialiste des plantes aromatiques et médicinales.Trés bonnes connaissances du sous secteur industriel des Huiles essentielles à Madagascar et dans l'Océan Indien.

l'Océan

Langue

Français.

ANNEXE NO.2

LISTE DES PRINCIPALES ENTREPRISES
PRODUCTRICES D'HUILES ESSENTIELLES ET EPICES

LISTE DES ENTREPRISES DE LA REGION DE L'OCEAN INDIEN
PRODUCTRICES D'HUILES ESSENTIELLES ET D'EPICES

bénéficiant de l'appui de l'ONUDI-Madagascar pour la production industrielle et le Contrôle de qualité d'Huiles essentielles et d'Epices . Projets ONUDI et Centre National d'Applications et de Recherches Pharmaceutiques (CNARP) d'Antananarivo.

-“Technologie et Valorisation des Plantes médicinales et aromatiques” (DP/MAG/89/008),-“Promotion de la Qualité industrielle des Huiles essentielles et Epices de la région de l'Océan Indien “(XA/RAF/93/617)

-Les entreprises signalées ci-dessous entretiennent des relations à caractère technique et de conseil avec notre projet:

-Les entreprises marquées (*) ont été sélectionnées par l'ONUDI-Vienne pour le Forum des Investissements qui sera organisé à Madagascar en avril 1994.

MADAGASCAR

1. Societe des Produits à parfums de NosyBe(SPPN)*
HellVille BP56.Nosy Be-Direction SOMALCO.BP 852 Antananarivo
Tel:464 08;465 37. Fax: 460 29. Riaz et Anouar BARDAY.
Ylang Ylang,Champaca,Longoze,Poivre,Canne à sucre,Alcool
Plantations ,production HE et Oléorésines.(Export)
- 2.CAVADINI et Cie.Groupe SAMICA
HellVille,BP24NosyBe.RAKOTOMAMONJY JeanMax
YlangYlang.Plantations,HE.(Export)
- 3.COREMA MAROVOAY *
BP 878 ;Tel:244 43;Fax (2612) 224 42.Antananarivo.
MacGaw(Dr);Rajonson David(Gérant)
Plantations Geranium ,basilic(MarovoayMLA.
HE girofle,Cannelle,Geranium,basilic,Raventsara,Aniseta.(Export)
- 4.COROI-CNIA (Compagnie NossiBéenne des Industries agricoles) *
BP 8 Ambohimena (AMBANJA):RALAINONY Christian.Mr.MICHEL Directeur
BP 428 ,Tel:210 44 .RAZAFIMANANA Benjamin.Antananarivo
Plantations Citronelle,YlangYlang,Basilic,Palmarosa.HE. (Export)
5. SOCOFEN (ex-CHARLEMAGNE)
BP 509 Fenerive-Est : Mr.POINTFERRE.
Plantations et HE de Girofle,Cannelle (Export)
6. SOMCIA
BP 5063 Antananarivo ,Mr.RAMISARIJAONA Aristide
Collecte Girofle.HE clous griffes et feuilles(Maroansetra).
7. SEP (Société d'Exportation des Produits)
BP 52 ANTALAHA; Mr.LOMONE.
Contact Antananarivo: Mr.KOWANG Victor Tel: 252 34/340 -91.Fax:(2612)-252 34
Plantations et HE :Vanille,Girofle,Cannelle.Extraction Girofle.

8. LAB.PHAEL FLOR *
BP 3366 ,Tel:276-03; 460 47 Antananarivo, Mr.RAMBOATIANA
HE et Oléorésines Poivre,Géranium.
9. Groupe J.C.R *
79 bis rue Rainandriamampandry,Antananarivo
Tel: 269 34 Mr.RATSIMIVONY Jean Claude
Faible production d'Huiles essentielles;Société nouvelle pour HE.
- 10.S.T.P.A (Société de Transformation des Produits Agricoles)-ex CAIA. *
BP 58 Antsirabe,Tel (04) 488 81 Mr.MAUREL
Pas de production;Société Nouvelle HE.
11. SELY
BP 1055,Tel: 335 65 Mr.MEURVILLE
Plantation agrumes (lime) Cote Ouest,Lac Itasy
Pas de production d'HE.Société nouvelle.
- 12.SODICROIVAL
BP 8393 ,Tel: 420 58 ,Mme.BLANC Cathrerine Antananarivo
Début de production ;Société nouvelle pour HE Géranium.(Plant.Geranium)
13. B.I.E (Tamatave)
BP 3106 .Tel: 446 68. Fax 451 34 Antananarivo
Mlle.BEDO Joelle
Plantation Girofle;Pas de production ind. d'HE. Société nouvelle.
14. DIANA *
BP 1167; Tel:257 08,Mr.VOISIN
Production produits cosmétiques.Intérêt HE et Oléorésines
- 15.PHARMACIE d'AMBANIDIA
BP Tel:255 50; 267 02 Antananarivo;Mr.RABEMANANTSOA
Production spécialités pharmaceutiques à base de Plantes médicinales.
16. Société Agricole de BEVOAY (Nosy Be)
BP 71 NOSY BE (207);Mr.VALENTINI Serge
Production HE Ylang,Poivre vert.Fruits.
17. Société Industrielle et Commerciale de Madagascar(SCIM)
BP 214 Antananarivo.Tel: 222 93.Cassam Chenai Joharaly
Commercialisation HE Girofle.
18. Société SIAM
BP 541;Tel: 327 77-Toamasina.Directeur:Y.Boulard
Exportation Huiles essentielles de Girofle,Cannelle.
- 19.Société ETRENA
Mr.Ramanankasina-
Logt.2I 66-Faravohitra. Tel: 295 80. Antananarivo.
Commercialisation du médicament "Fanaferol".
Produits cosmétiques a base d'huiles d'avocat .
- 20.Société HARELATRA.(SARL)
BP 5255;Tel:423 18-Antananarivo.Mme.Raharinosy M.
Huiles essentielles de Niaouli,basilic,Raventsara.Oléorésines d'épices.
Société nouvelle.
- 21.Etablissements MILLOT-(ARCO-CHARABOT)
Ambanja.Contact Mr.J.FERRAT. BP1639.Tel: 298 70 Antananarivo
Huiles essentielles de Basilic,Palmarosa,Ylang ylang....
22. Société malagache Industrielle et Agricole (SOMIA)
Ambanja.Contact Mr.Percollin et Akiesson.Tel:271 44.Antananarivo.
Huiles essentielles de Basilic,Palmarosa,Ylang ylang,Géranium.

23. SOTRAEX.
BP 1260.124 Av.Foch.Tsiazotafo.Antananarivo.Contact:Mr.Ranaivo-Ralambozafy.
Tel: 225 00.Antananarivo.
Huiles essentielles de Niaouli,Ravensara aromatica.Petite production.
24. Société KWAI CHUNG
BP 251 TAMATAVE. Tel : 322.52 (Direct)
Huiles essentielles de Girofle.Epices:vanille,Girofle,Poivre,Café.
- 25.PROIMPEX AGRO INDUSTRIE
AMBOHIMANARINA LOT IVB 6. TEL: 354 97.Contact:Mr.Andrianjafy .Antananarivo
Huiles essentielles:geranium;Vetiver.Poivre,Cannelle (Société nouvelle).
- 26.Société MANAMBITA
316.MANAKARA. TEL: (7) 211 33.Contact:Mr.MAMY CHEUNG Cyriaque
Tel: 348 14 (Antananarivo).
Export Epices :Poivre,Girofle,Cannelle,Café.
27. INTERNATIONAL TRADING DEVELOPMENT.
BP 5038.TEL:353 63.Antananarivo.Contact:Mr.RANDRIAMBOLOLONA Charles.
Export Huiles essentielles:Girofle.
- 28.Société HR
BP 1393.Tel: 283 86.Antananarivo.Contact Mr:RAKOTONDRAHOVA Simon.
Export huiles essentielles.
- 29.Compagnie MADECASSE.
BP 587.Tel: 224 08.Antananarivo.Contact:Mr. RANJATOELINA Noro.
Société nouvelle pour les activités Huiles essentielles.
30. Société SOMADEx
BP 3327.Tel: 243 41.Antananarivo.Contact:Mr.RAMAHEFY
31. AGRIEL EXPRESS
Lot VB Ter A.Ambatoroka.Antananarivo.Tel: 263 44.Contact Mr.RAOELISON Gerald.
Culture du geranium.

COMORES

01. Société anonyme Générale des Comores/Bambao(SAGC/SCB)
BP 31 Moroni.Telex: 227 SAGECO KO. FAX: (269) 73 16 36.
Production Ylang ylang,Palmarosa,Basilic.
02. Ets.KALFANE , BP 9.Moroni
Négociant en Huiles essentielles.
03. Ets.Mamadalay;BP 12. Mutsamudu.Anjouan.
Production et exportation Huiles essentielles.
- 04.GRIMALDI SA. BP 53. Moroni.
Production.
05. Ets>.Abdallah BP 413.Moroni
Négociant.
06. Ets .Mohamed Ahmed .BP 277Moroni.
Négociant.

MAURICE

- 01.Caramboles Export Ltd.
Mr.Smith.Block C/03 Plaine Lauzun Port Louis
Tel: 208 2605.Fax: 212 6458
Poivre rose et verts deshydratés ou en saumure.

02. Constance Dehydrated products Ltd>
Mr. Jan Boule; 5 Labama House/35 Sir William Newton Street
Tel: 212 4173. Fax: 208 82 95 Port Louis.
Curcuma, gingembre et poivre rose deshydratés.
03. D. Bunjun Entreprise
D. Bunjun. BP 715 Bell Village. Tel: 676 5642. Fax: 208 7882
Huiles essentielles, Insecticides naturels.
04. Agricultural Marketing Board
Mr. Rajance Gayan. Avenue Moka. Tel: 433 4024. Fax: 433 4837.
05. Mauritius Cosmetics Ltd.
Sir. Deo Dookun. po Box: 34. Bonne terre . Vacoas
. Tel: 4262955. Fax: 4266240.
06. Mauritius Pharmaceutical MFG. Ltd.
Mr. Appadoo. Box 685. Bell Village. Tel: 212 6831. fax: 2124155.

SEYCHELLES

01. Ministère de l'Industrie. Technical Service Support Division.
Mr. J. Morgan

02. Société "Arôme-Coco". Mahé-Seychelles.

Mr. Dubel. BP 407 . Anse Royale - MAHÉ - Fax: 2487159

ANNEXE No.3

MODELE ENQUÊTE SUR LES ENTREPRISES

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
		Adminis- tration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT DU CAPITAL (US \$)			Nom des sociétés partenaires dans le capital	Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)
National public	National privé	Etranger		

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994

DESTINATION DES EXPORTATIONS :

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
-			

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
				-			

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

--

ANNEXE NO.4

INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES
MALGACHES PRODUCTRICES D'HUILES ESSENTIELLES

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

SOCIETE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE FENERIVE EST "SO.CO.FEN"

B.P. 56 - FENERIVE-EST

Société à responsabilité limitée

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
		Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
WU CHAO YING Ha Maing (Gérant)	POINFERRE Claude WU CHAO YING Christian	8	60	41	Directeur des exportations		109

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE
POINFERRE Claude Directeur	POINFERRE Claude Directeur	WU CHAO YING Christian Directeur	Service du Conditionnement	C N R P - Antananarivo	Centre National de Recherches Pharmaceutiques - Androhibe - ANTANANARIVO FRANCE - Montpellier

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT DU CAPITAL (US \$) : 50.000 US \$			Nom des sociétés partenaires dans le capital	Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)
National public	National privé	Etranger	Ets WU CHAO YING - Toamasina	ADRIAN S.A - Marseille (FRANCE) GENCO TRADING - Paris (FRANCE) ETS MOULIN, St Maur des Fosses (FRANCE) CFPA, la Plaine Saint Denis (FRANCE) POLAROME - USA COPELANDE (ANGLETERRE)
	100.000.000 FMG			

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
			570.000 US \$						570.000 US \$		

DESTINATION DES EXPORTATIONS : Europe - Asie - Grande Bretagne - Amérique - Moyen Orient

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
Région Fénérive-Est , Soanierana Ivongo , Vavatenina .COTE EST.	Fénérive-Est (Côte Est de Madagascar)

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION			
Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
DISTILLATEURS (08) ; CHAUDIERE BOIS	RVC	9 appareils	1982 - 92

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
Essence Clous de girofle		12 T 150		Essence clous de girofle, griffes de girofles, poivre, cannelle	2.050 Kg	24.600 Kg	
Essence griffes de girofle		11 T					
Essence poivre (expérience)		1 T					
Essence canelle (expérience)		450 Kg					

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique

Personnel de gestion administrative et
financière

Personnel de marketing

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

ETABLISSEMENTS MILLOT
ANDZAVIBE - AMBANJA

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
		Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
Jean François FERRAT		16	670	6		05	600 à 700

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE
				SOCIETE ARCO CHARABOT/France	idem

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT DU CAPITAL (US \$) : 243.100.000 FMG			Nom des sociétés partenaires dans le capital			Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)					
National public	National privé	Etranger	Groupe ARCO (CHARABOT) sis à Bordeaux et à Grasse			ARCO, 2 rue Henin Deffes - BORDEAUX/ CHARABOT ,10 route Naplion-GRASSE					
	X	X									
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
1.421. Millions FMG	4.512 Millions FMG	3.375 Millions FMG	6.551 Millions FMG								

DESTINATION DES EXPORTATIONS : FRANCE - EUROPE - USA

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
ANDZAVIBE	ANDZAVIBE

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
Distillerie réhabilitée en 88 - doublement de la capacité en cours Matériel agricole et de transport			

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
Ylang							
Basilic							
Palmarosa							
Poivre							
Café - Cacao et divers autres							

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
NEANT	NEANT	

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

--

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE : S.P.P.M

SOCIETE DES PRODUITS A PARFUMS DE MADAGASCAR

BP 56 NOSY BE.

BP 852. ANTANANARIVO; Tel:464-08/465/37. Fax: 460 29.

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
Barday Riaz/Barday Anouar	Barday Riaz	Adminis-tration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
		06	33 permanents 270 agric.	02	néant	néant	41 +270

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE
Djaffar (sans qual.)	Djaffar	--	--	Centre national Applic.Recherch.Pharm	CNARP-Antananarivo

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT DU CAPITAL (US \$)			Nom des sociétés partenaires dans le capital	Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)
National public	National privé	Etranger	-Soc. Industrielle et Commerciale Barday (60%) -Barday Anuar (20%); Barday Riaz(20%), Issoufaly (1%)	France
néant	50.000	-		

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
240.000	-	502.000	652.000	940.000	-	220.000	-	485.000	563.000	724.000	-

DESTINATION DES EXPORTATIONS : Union Européenne/France.

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
-Ampasimenabe; Hell ville(Nosy Bé). Cultures Ylang ylang; Poivre; Canne à sucre.	Hell ville(Nosy Bé): Usine de traitement (1800m2) ,Ateliers-Magasins (650m2)

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
Alambics(05);	Tournaire	-2x1800l ; 1x400l; 1x800l; 1x200l.	1980;1974.
Unité Extraction (02) ; Concentrateur (01)	Tournaire	-2x600l.; 1x20l.	1974
Chaudière à vapeur	Steambloc	-1000 kg/h	1974

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES (Kg)		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
Ylang ylang		3.500	1°;2°;3°Grades				
Ylang ylang		300	Dextra				
Ylang ylang		400	Concrète/Absolue				
Longoze/Champaca		6	Concrètes				

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En 1994 ,intention de tripler la capacité de production de 1992.

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

SOCIETE AGRICOLE DE BEVOAY

Rue Reine Tsiomeko

B.P. 71

NOSY BE 207

S.A.R.L.

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
		Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
Serge VALENTINI	Alice RAHARIMALALA	2	1	1			144
			140 ouvriers agricoles				

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE
Serge VALENTINI	Serge VALENTINI	Serge VALENTINI	Serge VALENTINI	Serge VALENTINI	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS					
MONTANT DU CAPITAL (US \$) :			Nom des sociétés partenaires dans le capital		Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)
National public	National privé	Etranger			
	19.644,10 US \$				V.F. AROMATIQUE S.A. 23, rue du renard - 75004 Paris - FRANCE
					M. STEFAN DOLL - HULLEWEG 21 736 ZZ BEEK BERGEN - HOLLANDE

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
425.747 US \$	548.136 US \$	357.465 US \$	551.976 US \$	368.458 US \$ (8 mois)		397.582 US \$	529.735 US \$	350.959 US \$	533.748 US \$	329.308 US \$ (8 mois)	

DESTINATION DES EXPORTATIONS : - YLANG : FRANCE ESSENTIELLEMENT - HOLLANDE
 - AUTRES PRODUITS (POIVRE VERT, PIMENTS, ETC...): FRANCE - BELGIQUE - ANGLETERRE - ALLEMAGNE

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
5 propriétés sur la route de Fascène (Aéroport) dont environ 103 Ha d'Ylang-ylang et 50 Ha de caféiers, le reste en friche avec les bois pour les distillations.	Antérieurement 2 distilleries dont 1 au Transval et 1 à Bevoay. Actuellement, les distillations sont regroupées à la nouvelle distillerie à Bevoay pour aiser les contrôles. De même, le conditionnement se fait uniquement au magasin de Bevoay.

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
1 Alambic Inox	AGRICO NEVRAC	1.500 l	1993
20 Alambic cuivre		600 l	1965
3 compresseurs & accessoires			1985
1 poste de soudure			1985
1 poste de soudure			1988
1 fendeuse à bois			1988
2 charrues reversibles			1988
1 moteur électrique 25 CV			1988
1 compresseur			1991
1 groupe électrogène 15 KWA			1992
2 tracteurs	John Deere		1984 et 1985
1 peugeot 504 Diesel			1987
2 camionnettes	Mitsubishi		1988
1 camionnette 4 X 4	Mitsubishi		1990
1 camionnette double cabine 4X4	Mitsubishi		1991
1 tracteur MF			1988
2 remorques basculantes			1988
1 remorque	Gourdon		1991
1 remorque RM G5	Gourdon		1992
1 tracteur	Case international		1991
1 tracteur	Case international		1993

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
Essence ylang extra		200 kg					
Essence ylang première		350 kg					
Essence ylang deuxième		800 kg					
Essence ylang troisième		1350 kg					

--	--	--	--	--

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL (spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)		
Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
La formation qui nous intéresse le plus est celle portant sur les contrôles de qualité industrielle des huiles essentielles, épices et arômes		

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Nous faisons également de l'essence de poivre Grabeau, essence de ravintsara mais uniquement sur commande. Nous envisageons de diversifier nos productions sur le Basilic, et éventuellement le Lantana, et d'autres plantes aromatiques. Toutefois, il doit de s'en assurer les débouchés avant tout.

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

CNIA-Groupe COROI:Compagnie NossyBéenne d'Industries Agricoles
BP 8 AMBANJA (203)

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
Rakotosheno Pierre	-	Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
		21	395- permanents 443 temporaires	63	-	10	489

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE
-Randrianarivelo J.M -Ralinony C. -Michel	3 Ingénieurs agricoles	-	-	-	Centre National Applications et Recherches Pharmaceutiques CNARP-Antananarivo
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS					
MONTANT DU CAPITAL (US \$)			Nom des sociétés partenaires dans le capital	Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)	
National public	National privé	Etranger	Etat Malgache (100%)	France	
195.000	-	-			

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
nf	nf	nf	236.000	nf	-						

DESTINATION DES EXPORTATIONS :

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION						
Terrains de culture ou de récolte (site et surface)			Site de production et/ou conditionnement			
Ambanja-Nord:300ha.Cultures et récoltes aux paysans:Ylang ylang(50t/a);Girofle(50t/a);Basilic(60t/a) Palmarosa(60t/a);Combava(7t/a);Poivres(6t/a).			Ambanja-Plaine du Sambirano.			
OPERATIONS DE PRODUCTION						
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION						
Type d'équipement	Marque		Capacité		Année de fabrication	
Alambics de distillation (08) Chaudières au fuel (04)	Tournaire		5000l(02);3000l(04);2000l(02)		1965	
NATURE DES PRODUCTIONS						
HUILES ESSENTIELLES			EPICES			
Nom	VOLUMES (Kg)		Classification *	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel		Mensuel	Annuel	
Ylang ylang		1.000	2° et 3° grades -clous			
Girofle		5.000				
Palmarosa		400	Bourbon			
Basilic		100				
Poivres		100				
Combava		50				

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Les équipes de la société changent fréquemment au gré des changements politiques.
- La Société souhaite améliorer ses productions en quantité et qualité.
- Diversification des marchés souhaitée par la société.
- Problèmes de fonctionnement dus au manque de liquidités financières.
- Société candidate à la privatisation. Aucune décision prise .

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

HUILES ESSENTIELLES DE MADAGASCAR

10, rue Sylvain Roux - TAMATAVE 501

B.P. 878 - ANTANANARIVO 101

S.A.R.L.

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF											
DIRECTION				PERSONNEL							
DIRECTEUR GENERAL		DIRECTEUR DES EXPORTATIONS		NOMBRE D'EMPLOYÉS							
				Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL		
RAJAONSON David		RALAIARIZAKA Yves		2	12	2					
PERSONNEL D'ENCADREMENT						COLLABORATIONS EXTERNES					
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS		RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS		DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT		RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE		RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT		CONTROLE QUALITE	
RAJAONSON David Ingénieur								Centre National Applications Recherches Pharmaceutiques- CNARP		Centre National Applications Recherches Pharmaceutiques- CNARP	
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS											
MONTANT DU CAPITAL (US \$) : 5250 US \$				Nom des sociétés partenaires dans le capital				Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)			
National public	National privé		Etranger					LAPRADE TRADING - Paris			
	100 %							RICARD FRAPPA - Marseille . INTERTRANS- MARSEILLE			
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
				55.000 US \$ (au 30 juin)						55.000 US \$ (au 30 juin)	

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
- Collecte : Est - Centre-Est de Madagascar - Terrain de culture : Marovoay M.L.A. 400 Ha	- Marovoay M.L.A. et Tamatave

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION			
Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
Alambics	Fabrication du pays	10.000 Litres	1990
Chaudière	JOVA	1000 Kg VAP/H	1940

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
Clous de Girofle		5.000 Kg					
Ravensara aromatica		1.000 Kg					
Aniseta aromatica		1.000 Kg					
Autres produits : Theaformis Aphloia , Herba Drosera , - Raphia			Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE),	Poivre noir ,Poivre vert, Cannelle			

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique

Personnel de gestion administrative et
financière

Personnel de marketing

1 Technicien spécialisé en distillation.

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Recherchons à augmenter notre part de marché car nous ne travaillons pas à 100 % de notre capacité.

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

SOCIETE D'EXPORTATION DE PRODUITS

7, rue de Lille

ANTALAHA

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
		Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
Parfait LOMONE	Michel LOMONE	05	08	02	01		15

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE
P. LOMONE Gestion commerciale	P. LOMONE			CNARP - Antananarivo	CNARP - Antananarivo

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT DU CAPITAL (US \$) : 31.500 US \$			Nom des sociétés partenaires dans le capital	Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)
National public	National privé	Etranger	Sté LO NUG MUE LO MONE & CO - S.A.R.L.	MADE IN SUN CORP. S.A. - GENEVE ADRIAN S.A. - Marseille BLH 06 - Grasse / E.L. SCOTT & C° INC. - New Jersey - USA
	100 %	Nationalité française		

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
	1.147.599	130.260	289.324	151.260			670.276	129.628	188.822	83.661	

DESTINATION DES EXPORTATIONS : FRANCE - R.F.A. - URSS - ITALIE - BELGIQUE - PAYS BAS - SINGAPOUR

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
Nord est de Madagascar (clou de girofle et poivre noir)	Antalaha - ville (pour le conditionnement)

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
Distillateur à générateur de vapeur	Eysseric	2.000 l	1991

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
- clou de girofle - Essence de poivre noir - Essence de niaouli	1.000 l (projet/études)	12.000 l (projet/études)		CLOU DE GIROFLE VANILLE, CAFE; CANELLE	12.700 KG		

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
01 Technique de distillation de : clou de girofle, poivre noir, Niaouli		

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

--

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT DU CAPITAL (US \$)			Nom des sociétés partenaires dans le capital				Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)				
National public	National privé	Etranger									
	30.000										
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
	65.000	93.000					54.200	59.600			

DESTINATION DES EXPORTATIONS : FRANCE , PAYS BAS

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
ILE DE NOSY BE (85 Hectares)	Hell ville (Distilleries)

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
Alambics de distillation Chaudière à bois ,Matériel agricole.	Fabrication locale (06)	200 à 400 litres	1989

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES			
Nom	VOLUMES		Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel		Mensuel	Annuel	
YLANG YLANG		600 Kg.				2è et 3è qualité

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
Deux techniciens de distillation ; Un ingénieur		

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La société souhaite améliorer la qualité et la quantité de ses productions. Un programme de diversification est envisagé.

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

LABORATOIRES PHAEL FLOR

180 route Circulaire , Antananarivo. Tel : 460-47. Fax : 276-03

SARL

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
RAMBOATINA Roland	idem	Adminis-tration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
		05	12	01			18
PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES			
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE		
Deux ingénieurs chimistes	Un ingénieur				-CNARP-Antananarivo -Université de Montpellier France		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT DU CAPITAL (US \$) 5.000			Nom des sociétés partenaires dans le capital			Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)					
National public	National privé	Etranger									
	100%										
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
non répondu	n.r	nr	nr	nr							

DESTINATION DES EXPORTATIONS : France , RFA.

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
Culture du geranium à Anjozorobe (Hauts plateaux) 100Ha. Collecte plantes Cote Est.	Usine d'Antananarivo.

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
-ALAMBICS de DISTILLATION CHAUDIERES A BOIS ELECTROPOMPES	CUVES INOX de Récupération VAPOR SA	5000 l x 3 400Kg/h	

NATURE DES PRODUCTIONS							
HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
Girofle		4.000 Kg		Poivre en grains		2500 Kg.	
Niaouli		2.000 Kg					
Poivre		3.200 Kg					
-Cannelle		400 Kg					
-Gingembre		200 Kg					

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

GROUPE J.C.R.
 S.A.R.L. - RC N° 10153
 79 BIS, rue Rainandriamampandry

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF								
DIRECTION			PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS		NOMBRE D'EMPLOYÉS					
			Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
RATSIMIVONY Jean Claude			8	10	2	1	1	22
PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES				
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE			
	Chimiste							
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS								
MONTANT DU CAPITAL (US \$) : 1.200 US \$			Nom des sociétés partenaires dans le capital			Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)		
National public	National privé	Etranger				Société Marseillaise d'Importation (SMI)		
	100 %							

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
			25.000 US \$						20.000 US \$		

DESTINATION DES EXPORTATIONS : FRANCE

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION											
Terrains de culture ou de récolte (site et surface)						Site de production et/ou conditionnement					
HAUTS PLATEAUX / COTE EST						ANTANANARIVO					
OPERATIONS DE PRODUCTION											
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION											
Type d'équipement			Marque			Capacité			Année de fabrication		
ALAMBIC			FABRICATION LOCALE			1.500 l			1991		
NATURE DES PRODUCTIONS											
HUILES ESSENTIELLES						EPICES					
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *				
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel					
Ravintsara		500 kg									
Niaouli /Eucalyptus		1.500 kg									
Tageta		20 à 30 kg									
Girofle / Hélychryse /Cyprès		500 kg 1.000 Kg									

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
01 Technicien spécialisé en distillation		01

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Production d'Huiles essentielles pour l'Aromathérapie et l'Industrie pharmaceutique locale.

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

SOCIETE KWAI CHUNG

41 du commerce

B.P. 251 Tamatave 501

S.A.R.L.

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
		Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
CHAN KWAI CHUNG Eric	CHAN KWAI CHUNG Philly	6	7	2			40

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE
CHAN KWAI CHUNG Eric	KOTOSONINA				

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT DU CAPITAL (US \$) : 26.000 US \$			Nom des sociétés partenaires dans le capital	Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)
National public	National privé	Etranger		CHAMPON P.O BOX 950 ISELIN NEW JERSEY - USA JOHN D. WALSH GLENROCK NEW JERSEY - USA

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
3.098.100.	3.289.000.	1.445.000.	1.512.000			1.630.579	1.731.053	760.526	795.789		

DESTINATION DES EXPORTATIONS : USA

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION	
Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
Le girofle est récolté sur la Côte est de Madagascar	Antsirambato à 30 Km de Tamatave

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
Alambic en alu 1 unité d'extraction 1 chaudière 1 chaudière	Type 256 TOURNAIRE HENSCHEL L650 HENSCHEL L1250	1500 L 3.000 L	1970 1993 1976 1970

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
Essence girofle clou	1000 L	5000 L					
Glove bud stem		5000 Kg					

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL (spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
1 technicien maîtrisant les méthodes de distillation		

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

SOCIETE MANAMBITA
Rue Centrale
Farafangana
S.A.R.L.

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF								
DIRECTION			PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS		NOMBRE D'EMPLOYÉS					
			Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
KOTO Armand	MAMY CHEUNG Cyriaque		18	200	32			252
PERSONNEL D'ENCADREMENT					COLLABORATIONS EXTERNES			
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE			
CHEUNG YE KONG Titii	CHEUNG YE KONG Titii				Service de conditionnement			
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS								
MONTANT DU CAPITAL (US \$) : 27.027,03 US \$			Nom des sociétés partenaires dans le capital		Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)			
National public	National privé	Etranger	ANDRIANARIVO Claude Cheung VELONBOLA Cheung Seing MAMY Cheung Cyriaque CHEUNG YE KONG Titii KOTO Armand			GENERAL PRODUITS (GEPRO) - Paris		
	100%					MADE IN SUN CORPORATION (MADISCO) - Genève		
					TARDIVAT INTERNATIONAL - Paris			

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
1.786.911 FMG	1.965.602 FMG	504.080 FMG	2.911.519 FMG	14.557.600 FMG		1.786.911 FMG	1.965.602 FMG	504.080 FMG	2.911.519 FMG	14.557.600 FMG	

DESTINATION DES EXPORTATIONS : SUISSE ; FRANCE .

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
Régions Farafangana - Manakara - Mananjary - Vondrozo - Vangaindrano	Farafangana - Manakara

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
Calibreur Machine à coudre les sacs	KAACK	15 T/J	1988

NATURE DES PRODUCTIONS							
HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
				Café : - Girofle : - Poivre noir : - Poivre vert : - Cannelle : -	2.000.000 Kg/an 500.000 Kg/an 200.000 Kg/an 150.000 Kg/an 30.000 Kg/an		

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

Autres produits : -

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL (spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)		
Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
1 TECHNICIEN SPECIALISE	1 CADRE	

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

SOCIETE H.R

B.P. 1393 - ANTANANARIVO

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF											
DIRECTION				PERSONNEL							
DIRECTEUR GENERAL		DIRECTEUR DES EXPORTATIONS		NOMBRE D'EMPLOYÉS							
RAKOTONDRAHOVA Simon		JOHN HARISON		Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL		
									24		
PERSONNEL D'ENCADREMENT						COLLABORATIONS EXTERNES					
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS		RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS		DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT		RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE		RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT		CONTROLE QUALITE	
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS											
MONTANT DU CAPITAL (US \$) : 5.500				Nom des sociétés partenaires dans le capital				Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)			
National public	National privé		Etranger								
	100%										
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
			1.413.861.						1.152.000		

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
Sud est de Madagascar: Manakara , Manakarabe	

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES			
Nom	VOLUMES		Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel		Mensuel	Annuel	
			Café , Girofle , Poivre.			

* Classification : Indiquer les normes de qualité de la production (AFNOR, ISO, ASTA, UE, ...)

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL (spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
Non répondu		

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

RAHARIJAONA

Lot VB 10 - Ambatonakanga - ANTANANARIVO 101

Tél : 297-36

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
		Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
Raharijaona Guy	Rakotoarivony Paul	5	5	5			25

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE
RAJAONA Lucien Ingénieur	Raharison Julien	Ratsimbazafy Romul	Ravaoarisoa Sabine Ingénieur		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT DU CAPITAL (US \$)			Nom des sociétés partenaires dans le capital	Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)
National public	National privé	Etranger		
30.000.000 FMG	→			Raoul Amphaux - Antalaha Lo Set Moy - Sambava Société Maoudjee - Antsiranana

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
80.000.000 FMG	110.000.000 FMG	100.000.000 FMG	102.000.000 FMG	90.000.000 FMG		150.000.000 FMG	200.000.000 FMG	190.000.000 FMG	230.000.000 FMG	170.000.000 FMG	

DESTINATION DES EXPORTATIONS : LA RUSSIE - Les Iles COMORES - Ile MAURICE

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
COTE EST : SAMBAVA-ANTALHAHA	

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
				POIVRE, CANELLE, VANILLE			

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL (spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
5	3	2

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
5	3	2

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

--

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

COMPAGNIE MADECASSE
 B.P. 567 - ANTANANARIVO 101
 Tél. : 224 08
 Fax : 347 96
 Téléx : 222 42 MADECO MG

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF								
DIRECTION			PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL		DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
			Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
SAFFIR MERALLI BALLOU		RANJATOELINA Guy (Directeur commercial)	48	81		01		129
PERSONNEL D'ENCADREMENT					COLLABORATIONS EXTERNES			
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE			
Noro RANJATOELINA (Chef Département Colles Industrielles) Chimiste Organicien					Travail sous-licence IMPI 34, rue de la Ferme Clauss 67501 Haguenau - FRANCE			
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS								
MONTANT DU CAPITAL (US \$) : 52.630 US \$			Nom des sociétés partenaires dans le capital		Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)			
National public	National privé	Etranger	Société Anonyme Malgache des Applications du Fil - SAMAF		Groupe Gerbe d'Or - Pain Français - Pain de Paris (Boulangeries) COLAS SNTPI			
	45 %	55 %						

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
1.750.500	2.272.500	1.775.000	2.400.000	2.000.000							

DESTINATION DES EXPORTATIONS :

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION			
Terrains de culture ou de récolte (site et surface)		Site de production et/ou conditionnement	
		Ambohibao, ancienne route d'Ivato - AMBOHIBAO ANTEHIROKA	
OPERATIONS DE PRODUCTION			
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION			
Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication

NATURE DES PRODUCTIONS							
HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
- Autres produits : Colles industrielles : 50 T/a . Produits SIKA : 50 T/anOpération							

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
<ul style="list-style-type: none">- Formation concernant les équipements- Formation sur les techniques culturales- Formation sur la production- Formation sur le contrôle de la qualité		<ul style="list-style-type: none">- Accès aux marchés internationaux- Problèmes marketing liés aux produits

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous souhaiterions dans l'avenir, axer le développement de notre secteur industriel dans la production des huiles essentielles, épices et arômes.

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

B.I.E. MADAGASCAR
B.P. 3106 - ANTANANARIVO

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF								
DIRECTION			PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS		NOMBRE D'EMPLOYÉS					
Gilles BEDO	FOCK CHIO KION		Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
			4		15			

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS					
MONTANT DU CAPITAL (US \$) : 2.500 US \$			Nom des sociétés partenaires dans le capital		Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)
National public	National privé	Etranger			
	2.500 US \$				IPC PHARMA VERTRIEBS- GMBH Goethestrasse 26, 16540 Hohen Neundorf - GERMANY

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique

Personnel de gestion administrative et
financière

Personnel de marketing

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

		88.108	200.000								
--	--	--------	---------	--	--	--	--	--	--	--	--

DESTINATION DES EXPORTATIONS : ANGLETERRE

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
AMBOHIDAMBINANA (ANKAZOBE) 140 Ha	AMBOHIDAMBINANA (ANKAZOBE)

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
2 Alambics	Fabrication locale	250/800 L	1993

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES				EPICES			
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
Géranium							
Vetiver							
Poivre / cannelle							

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique	Personnel de gestion administrative et financière	Personnel de marketing
1 production / Analyse	1 Gestion d'entreprise	

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'activité Agro-industrielle (Extraction d'huiles essentielles) est en cours de réalisation. En effet, l'accord de crédit pour le financement du projet, venait juste d'être accordé. Les chiffres d'affaires quotés concernent les activités Import/Export la société.

NOM - ADRESSE - RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE :

SOTRAEX

124,avenue Foch Tsiazotazo - ANTANANARIVO 101

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF							
DIRECTION		PERSONNEL					
DIRECTEUR GENERAL	DIRECTEUR DES EXPORTATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS					
		Administration	Production	Exportation	Recherche et Développement	Contrôle de qualité	TOTAL
RANAIVO RALAMBOZAFY James Robert	RANAIVO RALAMBOZAFY James Robert	1	6	1	2		10

PERSONNEL D'ENCADREMENT				COLLABORATIONS EXTERNES	
DIRECTEUR TECHNIQUE / QUALIFICATIONS	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION / QUALIFICATIONS	DIRECTEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE DU CONTROLE DE QUALITE	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	CONTROLE QUALITE
	RANDIMBIVOLOLONA Manampisoa	RANDIMBIVOLOLONA Manampisoa	RARIMAMPIANINA RAKIADY	Laboratoires SYNTEX	Laboratoires SYNTEX - Route de Bordeaux LONS 64140 - Billère - FRANCE CNRP - Antananarivo

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT DU CAPITAL (US \$)			Nom des sociétés partenaires dans le capital	Noms et adresses de vos principaux clients (confidentiel)
National public	National privé	Etranger		Au stade de négociation avec plusieurs clients potentiels
	500 US \$			

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL BRUT (en US \$) CONFIDENTIEL						CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT A L'EXPORTATION (en US \$)					
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1989	1990	1991	1992	1993	1994
				CRÉATION							

DESTINATION DES EXPORTATIONS : EUROPE - USA

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE PRODUCTION

Terrains de culture ou de récolte (site et surface)	Site de production et/ou conditionnement
Culture : Mahitsy - ANTANANARIVO : 22 Ha Collecte : Brickaville - Antananarivo - Moramanga - Anjiro	Production : Brickaville - Antananarivo - Moramanga - Anjiro Conditionnement : Antananarivo

OPERATIONS DE PRODUCTION

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION

Type d'équipement	Marque	Capacité	Année de fabrication
5 réacteurs en TPN	Fabriqués par nous-mêmes	800 L chacun	1993

NATURE DES PRODUCTIONS

HUILES ESSENTIELLES			EPICES				
Nom	VOLUMES		Classification *	Nom	Quantités		Classification *
	Mensuel	Annuel			Mensuel	Annuel	
- Distillation huile essentielle	220 L						
- Melaleuca Viridiflora							
- Ravensara Aromatica							

BESOINS EN FORMATION DE PERSONNEL
(spécifier le nombre et le type de formation souhaitée)

Personnel d'encadrement technique

Personnel de gestion administrative et
financière

Personnel de marketing

REMARQUES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La SOTRAEX S.A.R.L. a été créée en février 1993. La production a débuté en juin 1993.

ANNEXE NO.5.

STATISTIQUES DES EXPORTATIONS
D'HUILES ESSENTIELLES ET EPICES

EXPORT HUILES ESSENTIELLES/EPICES -MADAGASCAR(Quantités en Tonnes)

(sources:Ministère du Commerce/BDE/CNARP/ITC)

Produit/année	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
HUILES ESSENTIELLES							
GIROFLE	1030	1329	1070	827	613	943	994
YLANG YLANG	7,7	12,8	16,8	14,6	24	9	9,5
LEMON GRASS	0,17		7,7		0,22	0,2	
AGRUMES/CITRUS			55	58,2	33,7		
Basil, palmarosa, Geranium, autres.	9,2	2,95	21,3	20,7	4	4,7	3,5
EPICES							
VANILLE/Gousse	689	1260	625	593	829	642	700
GIROFLE/Clous	10183	3005	5375	16450	10200	13079	5180
CANELLE/Rouleaux	705	1164	2883	3785	1153	2018	1240
POIVRE/Grains	1840	1850	2500	1400	1220	1844	1948
GINGEMBRE et autres	2	0,3	0,1	1,9	9,6	4	9
AROMES							
EXTRAITS et SUCS			20	8	21	3	18

ANNEXE No. 6**Tendances du marché des Huiles essentielles et Epices par Produit**

Les principales huiles essentielles exportées par Madagascar et les Comores sont les huiles de :

- Ylang Ylang, Basilic , Palmarosa (Madagascar, Comores),
- Girofle (Madagascar).

Dans le tableau ci-dessous nous résumons les productions d'huiles essentielles et épices de Madagascar pour la période 1986-92:

EXPORT HUILES ESSENTIELLES/EPICES -MADAGASCAR(Quantités en Tonnes)

(sources:Ministère du Commerce/BDE/CNARP/ITC)

Produit/année	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
HUILES ESSENTIELLES							
GIROFLE	1030	1329	1070	827	613	943	994
YLANG YLANG	7,7	12,8	16,8	14,6	24	9	9,5
LEMON GRASS	0,17		7,7		0,22	0,2	
AGRUMES/CITRUS			55	58,2	33,7		
Basil, palmarosa, Geranium, autres.	9,2	2,95	21,3	20,7	4	4,7	3,5
EPICES							
VANILLE/Gousse	689	1260	625	593	829	642	700
GIROFLE/Clous	10183	3005	5375	16450	10200	13079	5180
CANELLE/Rouleaux	705	1164	2883	3785	1153	2018	1240
POIVRE/Grains	1840	1850	2500	1400	1220	1844	1948
GINGEMBRE et autres	2	0,3	0,1	1,9	9,6	4	9
AROMES							
EXTRAITS et SUCS			20	8	21	3	18

PRODUCTIONS ET TENDANCES DU MARCHE PAR PRODUIT

-Huile essentielle de Basilic Bourbon

La production régionale est encore faible avec une moyenne annuelle de 6 tonnes pour les Comores et de 2 tonnes pour Madagascar sur un marché mondial où le Basilic dit "Bourbon " est peu représenté. La part la plus importante est tenue par le Basilic d'Egypte riche en "linalol". Toutes origines confondues (basilic Bourbon, Basilic doux) on estime la production moyenne annuelle mondiale à 14 tonnes. Ce marché est appelé à s'accroître en raison de la demande en Basilic bourbon (riche en "methyl chavicol") comme arôme alimentaire.

Huiles essentielles d'Ylang ylang,

La production a subi des baisses importantes en quantité et en qualité tant à Madagascar qu'aux Comores. Cette baisse malgré une demande forte sur le marché français est due principalement à des raisons agronomiques et technologiques. La rivalité entre l'essence d'Ylang ylang (*Cananga odorata var. guenina*) et celle de Cananga (*Cananga macrophyllum*) ne porte que sur les utilisations de cette dernière en savonnerie où les acheteurs se contentent de qualités troisième ou Dext. L'essence d'Ylang ylang Extra, 1ère fournie par la variété "guenina" restera toujours la base de la fabrication des parfums de luxe .

La production mondiale annuelle d'essences d'Ylang toutes qualités confondues est d'environ 85-90 tonnes en 1990 alors qu'en 1975 elle avoisinait les 120 tonnes.

La production d'essence d'Ylang à Madagascar plafonne aux environs de 12 tonnes en moyenne par an alors qu'en 1970 elle atteignait 31 tonnes.

L'examen de l'évolution des exportations d'essence d'Ylang ylang toutes qualités confondues, en quantité et en valeur, durant la période 1988-92 montre un accroissement du tonnage exporté entre 1988 et 1990 (20tonnes/an en moyenne). Durant cette même période le prix moyen du Kg d'ylang toutes qualités confondues atteignait environ 54\$ le Kg. (**Tableau 1**):

Tableau 1

EVOLUTION DES EXPORTATIONS D'ESSENCES
D'YLANG YLANG
EN QUANTITE/VALEUR ENTRE 1988 ET 1992
(Sources : Banque des données de l'Etat-Madagascar)

	Quantité (en Tonnes)	Valeur (en 1.000xDollars)	Prix moyen du Kg (en dollars) : toutes qualités confondues)
1988	18	700	39
1989	14	765	54
1990	23	1.300	56,5
1991	08	660	82,5
1992	07	532	76,0

Entre 1991 et 1992 le tonnage exporté diminuait considérablement pour atteindre 8 tonnes/an en moyenne. Cependant le prix moyen du Kg d'Ylang, toutes qualités confondues atteignait un valeur voisine de 80\$ le Kg.

PRIX DE VENTE MOYENS DES ESSENCES D'YLANG YLANG
FOB en US Dollars/Kg

<u>Qualités /</u>	1989	1992	1993	1993
EXTRA	97	130	30	134
PREMIERE	80	97	97	88
DEUXIEME	57	62	62	56
TROISIEME	50	NC	NC	44

La comparaison des prix moyens, toutes qualités confondues, sans être rigoureuse , permet cependant de noter que entre 1988 et 1990 de grandes quantités d'essences d'Ylang de 3è qualité ont été écoulées par certains producteurs sur le marché . Ceux ci , n'ont pu écouler leur production en 1991 et 1992 en raison de la faible demande en essence d'ylang de 3è qualité. Par contre en 1991 et 1992 seuls les producteurs produisant de l'essence d'ylang de qualité Extra, et 1ère ont pu écouler leur production au prix moyen de 80\$ le Kg.

Cette rapide comparaison montre qu'il est nécessaire d'approfondir les conditions actuelles de production et de vente des essences d'ylang et d'analyser la demande mondiale en essences Extra, et 1ère qualité.

Aux Comores la production en 1990 était de l'ordre de 60 tonnes alors qu'elle atteignait environ 100 tonnes en 1974.

La production de Mayotte et de la Reunion (environ 4 tonnes) reste faible et a tendance à diminuer en raison des coûts de production élevés et de la vétusté des équipements existant encore à Mayotte.

Les prévisions de développement ,

de la production de cette essence sont bonnes si toutefois des efforts sont faits au niveau de la technologie et des qualités à Madagascar et aux Comores. Ces efforts devront porter sur l'amélioration génétique des plantations dont la plupart sont âgées de plus de quarante ans et sur la technologie (équipements, techniques de distillation) permettant d'obtenir les qualités Extra et Première.

En ce qui concerne les Comores la situation est plus compliquée car les principaux problèmes qui se posent portent sur les sources d'énergie (le bois de chauffe tend à disparaître, manque de devises pour l'achat de fuel) et la tendance à l'abandon des plantations au profit d'autres activités commerciales.

Huiles essentielles de Girofle.

La production d'essence à base de feuilles a subi de fortes baisses depuis 1975 en raison de l'apparition de nouveaux producteurs (Indonésie, Brésil, Tanzanie). La production d'essence à partir des clous reste encore marginale pour Madagascar alors que Zanzibar (Tanzanie) a lancé de vates programmes de production d'essence de clous dont la valeur ajoutée est supérieure à celle de l'essence de feuille.

Dans le **tableau 2**, nous observons que le prix de vente FOB du Kg d'huile essentielles de feuilles a décliné régulièrement depuis 1986 et se trouve actuellement (en 1993) au niveau de 2 dollars le Kg.

Tableau 2**EVOLUTION DES EXPORTATIONS D'ESSENCE DE GIROFLE****(Feuilles)****EN QUANTITE/VALEUR ENTRE 1988 ET 1992***(Sources : Banque des données de l'Etat Madagascar)*

	Q(en Tonnes)	V(x1.000 Dollars)	Prix moyen FOB (en \$/Kg)
1988	1. 070	3. 631	3, 39
1989	827	2. 810	3, 39
1990	612	1. 400	2, 28
1991	943	2. 320	2, 46
1992	892	2. 200	2, 46
1993	-	-	2, 11

Le marché mondial de cette huile essentielle est estimé à environ 2000 tonnes par an dont 50% était assuré par Madagascar en 1988, alors que cette part de marché était un quasi monopole dans les années 1970. La valeur du coût moyen du Kg. (2, 4\$) montre que 85% de la production concerne les feuilles.

Les prévisions de développement

de la production d'huile essentielle de Girofle à partir des feuilles et des clous ne permettent pas d'envisager un accroissement significatif des ventes sur les marchés extérieurs pour Madagascar pour les prochaines années.

Huile essentielle de Palmarosa ,

le marché mondial est estimé à environ 70 tonnes par an. Les Comores produisent en moyenne 1 tonne par an alors que la production de Madagascar n'atteint pas 500kg par an. La concurrence est forte et le marché est principalement tenu par l'Inde et le Brésil.

Les perspectives de développement

de la production de cette essence sont limitées. Une amélioration des qualités produites par les Comores et Madagascar ainsi qu'une baisse des coûts de production par rapport aux autres producteurs permettraient peut-être à ces deux pays d'augmenter significativement leurs productions en valeur sinon en volume.

D'autres huiles présentent des potentialités à l'exportation pour les deux pays :Géranium "Bourbon", Niaouli, Vetiver, Badiane et Patchouly.

A titre d'information nous donnons ci dessous les prix FOB à l'exportation recommandés par le Ministère du Commerce de Madagascar pour un certain nombre d'huiles essentielles:

ESSENCES	QUALITE	PRIX/FOB en Francs français/1993
Ylang ylang	1ère	750
	2è	500
	3è	320
	Dext	250
	Concrète	1. 500
Girofle	Clous	164
	Griffes	80
	Feuilles	12
Basilic		450
Géranium		650
Palmarosa		180
Niaouli		250
Vetiver		450
Cannelle (écorces)		950
Gingembre		1055
Poivre vert		700
Poivre Grabeaux		470
Poivre noir		700
Combava		250
Citron		350

Il est utile de remarquer que les prix en fonction de la qualité ne sont donnés que pour l'Ylang et le Girofle. Pour les autres essences les tarifs recommandés par le ministère du Commerce ne sont qu'indicatifs et les négociants faute d'avoir une idée sur la qualité peuvent proposer des prix nettement inférieurs. Si nous prenons par exemple l'essence de Niaouli les prix à l'achat à l'extérieur sont fixés en fonction de ses caractères organoleptiques et de sa teneur en 1-8 cinéol qui ne doit pas être inférieure à 60% par rapport à l'huile essentielle. Une essence de Niaouli qui présenterait une teneur inférieure à cette dernière valeur ne pourra être vendue qu'à un prix inférieur à celui recommandé par le Ministère du Commerce.

APERCU SUR LES PRODUCTIONS ET EXPORTATIONS D'ÉPICES DES PAYS DE L'OCEAN INDIEN. TENDANCES GENERALES DU MARCHE.

Les épices produites et exportées par les pays de l'Océan Indien représentent un volume d'activité agroindustrielle relativement important

Les principales épices sont produites à Madagascar, Comores et Seychelles avec une petite production locale à l'Ile Maurice:

Girofle (clous), Vanille, Poivre : Madagascar , Comores

Piment , Gingembre : Madagascar.

Gingembre: Ile Maurice (400 tonnes en 1990) - Production ponctuelle.

Cannelle : Seychelles, Madagascar

LE GIROFLE (*Syzigium aromaticum*)

Le Girofle (clou) est principalement exporté par Madagascar qui couvrait environ 40% des besoins mondiaux. Cette part de marché est difficile à tenir en raison de la présence de nouveaux concurrents comme nous l'avons vu pour l'huile essentielle. La production mondiale est estimée à environ 50-55. 000 tonnes annuelles. La production de Madagascar qui était de environ 10. 000 tonnes en 1986 a subi une baisse entre 1986 et 1988 , années où les cours se sont effondrés. La production de 1990 est sensiblement équivalente à celle de 1986 avec une production de environ 10. 000 tonnes. La production est écoulee principalement vers la France et les Etats unis

Les Comores produisent en moyenne 1000 tonnes par an .

La tendance générale du marché est à la baisse en raison de la chute vertigineuse des cours entre 1982 et 1992. La tonne CAF de clous était cotée à environ 3500 \$ en 1982 pour chuter à 3000\$ en 1988 et à 875\$ en 1993 . Cette chute est due à la surproduction mondiale provoquée par l'apparition de nouveaux fournisseurs (Indonésie, Brésil, Malaisie).

Les perspectives de développement

de ce produit pour Madagascar et les Comores sont liées à la consommation internationale et à la demande du marché indonésien un des plus gros consommateurs. La politique de fixation des prix à payer au producteur n'encourage pas les producteurs à améliorer la qualité et à établir des controles au stade de la récolte et du conditionnement. Cette baisse de la qualité provoque une diminution du prix de vente à l'importateur qui est souvent obligé de retraiter les clous pour les mettre aux normes internationales.

De plus les concurrents fournisseurs de clous sur le marché international ont accru leurs capacités de plantations et de commercialisation.

Depuis les années 1980 de nouvelles plantations sont apparues en Indonésie avec une capacité de production annuelle d'environ 15. 000 tonnes. Les besoins de l'Indonésie restent importants (environ 30. 000 tonnes par an pour l'aromatisation de leurs cigarettes type "kretek").

La Tanzanie avec les îles de Pemba et Zanzibar a aussi lancé un programme important de cultures de clous et d'extraction d'huile essentielle de clous. L'essentiel de sa production (environ 5. 000 tonnes par an) est exporté vers la France).

Le Brésil et la Malaisie sont de nouveaux concurrents mais leur production reste faible (700 à 1000 tonnes par an) en comparaison de celles de Madagascar et de l'Indonésie.

La demande en épices de Girofle reste stable pour des pays comme les Etats-unis, et la France. La République fédérale d'Allemagne, l'Angleterre, les Pays bas et certains pays du Moyen Orient (Arabie séoudite, Emirats) ont accru leur demande d'environ 20% entre 1980 et 1990 .

Oléorésine de Girofle.

Les clous de girofle sont utilisés par les industries alimentaires sous plusieurs formes (poudres, mélanges avec d'autres épices etc...). Elles s'utilisent aussi sous forme d'oléorésine dont le pouvoir aromatisant (mesuré en unités "Scoville") est accru d'environ 25 fois par rapport au clou naturel.

La commercialisation des épices de Girofle est conditionnée par l'utilisation qui en est faite. (alimentaire ou aromatisant des cigarettes).

Les principaux critères de qualité exigés par les acheteurs sont :

l'arôme et la teneur en huile essentielle, son aspect, la teneur en eau résiduelle (<11%), la teneur en matières étrangères (<6%).

Des efforts sont réalisés par divers producteurs afin de présenter le girofle sous d'autres formes utilisables (extraction d'huile essentielle, oléorésine). Ces efforts sont contrebalancés par le fait que certains pays acheteurs comme les Etats-Unis, l'Angleterre produisent eux mêmes les oléorésines de girofle pour leurs besoins propres ou souvent pour la réexportation.

La production mondiale d'oléorésines entre 1975 et 1987 est restée stable (environ 15 tonnes) avec environ 10 tonnes produites par les Etats Unis.

LA VANILLE (*Vanilla planifolia*, *V. fragans*)

La Vanille est essentiellement produite par Madagascar à l'état de gousses séchées (700 à 850 tonnes entre 1989-92) et par les Comores (120 à 150 tonnes annuelles). La production de La Réunion est relativement faible (15 à 20 tonnes par an).

Les exportations de Madagascar, des Comores et de La Réunion représentaient en 1986 environ 71% de la production mondiale. Cette part de marché a fortement diminué entre 1988 et 1989 avec une reprise en 1990. Une politique abusive de stocks a fait chuter les cours pour la Vanille en provenance de Madagascar entre 1989 et 1992. De plus l'existence de circuits parallèles de commercialisation a nuit au commerce officiel privant ainsi Madagascar de ressources supplémentaires. Ces circuits écoulaient en effet la vanille à des cours nettement inférieurs aux cours mondiaux (40 à 50\$ au lieu de 70-74\$).

Les Etats Unis sont le principal importateur de gousses de vanille (71% de la production de Madagascar) où elles sont transformées pour l'industrie alimentaire. Ce dernier pays engage des actions en vue de diversifier ses sources d'approvisionnement et d'éviter ainsi les variations spéculatives sur ce produit.

La France et l'Allemagne absorbent environ 30% de la production régionale.

Les perspectives de développement

de ce produit sont conditionnées par l'implantation d'une politique réaliste de fixation des prix afin d'éviter le reflux vers la vanilline de synthèse dont les coûts de production sont moindres. La surveillance des qualités devrait être renforcée au niveau de la récolte et de la fermentation. Une promotion de la qualité "Océan Indien" devrait être engagée à niveau international. Cette promotion est d'autant plus urgente que des stocks malgaches de mauvaise qualité ont été écoulés sur les marchés entre 1987 et 1988 avec pour conséquence une chute des prix à l'export de l'ordre de 40% entre 1988 et 1990. La concurrence commence aussi à se manifester de la part de l'Indonésie et du Mexique.

LE POIVRE (*Piper nigrum*)-

Le Poivre , est une épice dont la production à Madagascar est en moyenne de 1500 tonnes par an . La production annuelle mondiale est de environ 125.000 tonnes. Les principaux exportateurs sont le Brésil, l'Inde l'Indonésie et la Malaisie. Madagascar occupe une place mineure dans les exportations mondiales. L'évolution des prix à l'exportation , pour le poivre noir et blanc et le poivre vert, après une période de hausse en 1984-85 était à la baisse en raison d'une augmentation de l'offre internationale sensible depuis 1989. Les prix sont en effet passés de environ 6500\$ en 1985 à 4100\$ en 1989.

Une reprise semble se dessiner depuis le début de l'année 1993 pour toutes les exportations de poivre en provenance de l'Indonésie, du Brésil et de Madagascar. Nous donnons ci-dessous l'évolution des prix du Poivre entre 1992 et 1993 :

POIVRE/EPICE : PRIX CAF en \$/Tonne

	POIVRE NOIR		POIVRE BLANC	
	1992	1993	1992	1993
ORIGINE				
<u>MADAGASCAR</u>	680	1700	-	-
<u>BRESIL</u>	925	1700		3300
<u>INDONESIE :</u>				
Sarawak	925	1835	1375	3750
Lamong	940	1895		
Muntok	1375	3750		

Les fluctuations des cours observées entre 1985 et 1992 sont provoquées par des productions irrégulières sur les marchés au comptant. La production de l'Indonésie, la plus élevée au monde d'une manière générale, a subi de fortes baisses en 1992-93 . En 1992, la production de l'Indonésie qui était de 30. 000 tonnes a chuté à environ 10. 000 tonnes entre janvier et septembre 1993.

Sur le marché à terme les stocks spéculatifs restent élevés. Par ailleurs , la Malaisie souhaite introduire un marché à terme pour le poivre à la bourse de Kuala Lumpur.

Les perspectives de développement de ce produit

sont favorables pour Madagascar dans la mesure où ce pays prospectera les marchés du Moyen Orient et d'Afrique du Nord pour les poivres noirs transformés (poudre, sachets préconditionnés) et les marché occidentaux pour le poivre vert en saumure ou dans l'acide citrique. Par ailleurs une vigilance accrue sur la qualité devrait améliorer les perspectives de Madagascar dans ce domaine (Adoption des normes de l'American Spices Traders Association - ASTA).

De plus la demande reste soutenue en 1993 pour les poivres blancs et les cours pour 1993 sont orientés à la hausse.

OLEORESINE DE POIVRE :

Quelques pays produisent des *oléorésines de poivre*.

L'Inde, l'Indonésie et la Grande Bretagne sont les plus gros producteurs. Ce type de production doit répondre à des normes strictes de qualité en dépit des avantages qu'il présente par rapport à l'épice naturelle. De plus les capacités mondiales de transformation de l'épice en

oléorésines sont supérieures à la demande d'oléorésine. Ceci limite considérablement tout développement de ce secteur.

Les principaux acheteurs d'oléorésines de poivre sont les Etats Unis, la CEE et le Japon. Les Etats-Unis achètent en moyenne 150 tonnes par an d'oléorésines en provenance de l'Inde et de Singapour.

La compétition est cependant grande entre les négociants en poivre naturel et en oléorésines. Il existe aux Etats Unis des unités de production d'oléorésines de poivre qui tentent par des mesures protectionnistes de s'opposer à la concurrence des autres producteurs d'oléorésines. Les producteurs américains ont réussi à installer des normes de qualité olfactive et aromatiques (composition) sévères qui leur permettent de lutter contre les importations d'oléorésines en provenance de l'Inde et de Singapour.

La CEE consomme en moyenne et selon des estimations environ 550 tonnes d'oléorésines de poivre noir. La Grande Bretagne absorbe pratiquement 90% des importations. Celles ci proviennent principalement des Etats-Unis et de l'Inde. Ici aussi le problème des normes de qualité permet aux producteurs d'oléorésines (Etats-Unis et Grande Bretagne) de lutter contre les importations en provenance des pays producteurs d'épices de poivre. La production d'oléorésines de poivre par les pays fournisseurs de poivre en grains (Inde, Indonésie, Brésil, Madagascar) ne pourra s'accroître que dans la mesure où ces pays amélioreront leurs qualités .

Le Japon consomme en moyenne 30 à 35 tonnes d'oléorésines de poivre noir par an. Les importations viennent principalement des Etats unis. Ici aussi la controverse est significative sur les qualités relatives des oléorésines et des épices naturelles. Il est en général reconnu que les épices naturelles possèdent des qualités olfactives supérieures à celles des oléorésines .

LA CANNELLE (*Cinnamomum zeylanicum*)

Les écorces de cannelle grattées constituent la matière première de cette épice produite principalement par Sri Lanka (le plus gros exportateur), Madagascar, l'Inde. La production des Seychelles est marginale depuis plusieurs années.

Les statistiques concernant cette épice englobent le plus souvent les écorces de "Cinnamomum cassia" (cassie) qui sont elles aussi utilisées comme épice alimentaire. Si les usages en alimentation sont identiques, la composition chimique et l'aspect de ces deux écorces sont sensiblement différentes. (arôme, teneur en huile essentielle, couleur...)

Madagascar exporte essentiellement des écorces de cannelle (type Ceylan). Les exportations malgaches en 1992 (1240 tonnes) sont en baisse depuis 1989 et correspondent au niveau des exportations de 1987.

La production des Seychelles est pratiquement arrêtée en raison de la migration des cultivateurs vers les secteurs d'emploi du tourisme.

La cannelle et la cassie sont commercialisées sous diverses formes : poudres fines ou grosses, rouleaux, brisures ou encore sous forme de lamelles coupées en tranches fines.

Les spécifications de qualité sont du type ASTA, HN4, CZ2 et CZ4 selon l'aspect physique du produit et sa teneur en huile essentielle.

Les importations de cannelle par les pays du continent américain, européen et japonais sont relativement stables depuis une dizaine d'années (marché évalué à environ 20.000 tonnes par an).

La tendance générale du marché se caractérise par une compétition entre "la vraie cannelle" (Ceylan, Madagascar) et la "cassie" (Chine, Indonésie).

Les Etats unis sont le plus gros importateur des deux types de cannelle avec une préférence pour la "cassie" (en 1980, 90% des importations de ces épices étaient constituées de cassie, le reste par de la cannelle de Ceylan). Cette caractéristique se rencontre aussi chez les pays de la CEE. Seule la Grande Bretagne, la Belgique et l'Italie préfèrent utiliser la vraie cannelle comme arôme alimentaire.

OLEORESINE DE CANNELLE.

La production d'oléorésine de cannelle et de cassie reste faible en raison d'une demande mondiale très limitée. En ce qui concerne cette épice les produits de synthèse (aldéhyde cinnamique) concurrencent sérieusement la production de l'oléorésine.

LE GINGEMBRE (*Zingibera officinalis*)

Les rhizomes de cette plante constituent la matière première de cette épice. Celle-ci est commercialisée sous diverses formes : séchée, verte ou en saumure. Sous sa forme séchée elle est présentée entière, coupée en tranches ou encore débarrassée de son écorce.

La production mondiale de gingembre sec est d'environ 30 à 35.000 tonnes par an. L'Inde et la Chine sont les plus gros exportateurs. Des quantités inférieures sont produites par beaucoup d'autres pays asiatiques et des Iles Caraïbes. Le Nigeria tente de s'introduire sur le marché en produisant de préférence l'huile essentielle de gingembre. Les meilleures qualités sont fournies par la Jamaïque et la Sierra Leone.

Cependant les pratiques commerciales de la Jamaïque (fixation de tarifs élevés pour les cotations à l'exportation) ont fait perdre à la Jamaïque sa position dominante. La Chine reste un concurrent sérieux en raison de ses faibles coûts de production.

La production de Madagascar en gingembre sec, qui était de 12 tonnes environ en 1983, est tombée à environ 7 tonnes en 1992.

Les rendements agricoles sont faibles à Madagascar (3 tonnes/hectare) alors qu'en Chine ils atteignent facilement 8 à 10 tonnes/hectare.

L'Ile Maurice a produit environ 400 tonnes en 1990 pour son marché local.

Les principaux consommateurs de gingembre sous diverses formes (sec, en poudre, en saumure, oléorésine, huile essentielle) sont les Etats Unis, la CEE et divers pays du Moyen Orient (Yemen, Arabie). La demande est très variable ce qui provoque des fluctuations importantes sur les tarifs: ainsi les prix varient de 4000\$ la tonne en 1985 pour baisser à environ 1000\$/tonne en 1989.

Les baisses importantes apparues depuis 1985-89 se sont poursuivies en 1990-92 en raison des coûts de production qui restent supérieurs aux prix de vente.

Les exigences de qualité présentées par les pays importateurs de gingembre naturel nécessitent des actions supplémentaires des pays producteurs pour améliorer les conditions de séchage (présence d'aflatoxines) de conditionnement et de préparation de l'épice.

OLEORESINE DE GINGEMBRE:

L'oléorésine de gingembre est utilisée sous forme dispersée (mélangée à un support solide comme du dextrose ou du lactose). Elle présente un facteur de sapidité 30 fois plus élevé que l'épice naturelle à poids égal. L'oléorésine est utilisée pour la fabrication de boissons (ginger-ale) et dans l'industrie alimentaire.

La production mondiale d'oléorésine est stable (environ 160 tonnes/an). Les Etats Unis, l'Inde et Singapour sont les principaux producteurs.

Perspectives de développement : Aussi bien pour le gingembre naturel que pour l'oléorésine la tendance générale du marché est trop aléatoire pour encourager de nouvelles productions. Les prix payés à l'exportation restent faibles (2 à 5\$/Kg CAF selon les qualités) et ne compensent pas les coûts de production.

LE PIMENT (*Capsicum annuum*, *C. frutescens*)

L'épice commercialisée sous le nom générique de "piment" englobe plusieurs variétés botaniques dont la saveur "piquante" varie selon les origines (Cayenne, paprika, chilli...).

On classe en général l'épice en fonction de quatre critères: couleur, taille, saveur et usages.

Le chilli (*Capsicum frutescens*) et le paprika (*Capsicum annum*), sont les deux variétés les plus commercialisées sous forme de poudre ou à l'état naturel (fruit).

Les principaux exportateurs de "chilli" sont l'Inde, Singapour, la Chine et l'Indonésie. Le paprika est principalement exporté par l'Espagne, quelques pays de l'Est européen et le Maroc.

Le marché de Singapour, comme pour beaucoup d'autres épices, est un marché de ré-exportation . Il reste la plaque tournante commerciale des productions des pays asiatiques.

La production agricole de Madagascar en piment "vert" n'atteint pas 800 tonnes par an. Les exportations restent faibles (20 à 50 tonnes entre 1984 et 1989).

Les exigences de qualité sont strictes pour le piment vert qui ne doit comporter aucun fruit de couleur jaune ou rouge, car leur présence provoque le pourrissement du lot complet de piments verts.

Le marché mondial quoique mal évalué est d'environ 30 à 40. 000 tonnes par an. Le paprika représente environ 70% du marché.

OLEORESINE DE PIMENT:

Elle est préparée à partir des piments à forte sapidité (piquants) de l'espèce "Capsicum frutescens". La force piquante de l'oléorésine est modulée en préparant l'oléorésine à partir de diverses variétés de Capsicum ou encore en dispersant l'oléorésine à des concentrations variables sur des supports solides (lactose, dextrose). La saveur piquante est mesurée en unités "scoville".

La production mondiale en oléorésine de piment est de l'ordre de 100 tonnes/an principalement en provenance des Etats unis qui sont le plus gros consommateurs. En Europe la Grande Bretagne et l'Allemagne sont les principaux producteurs et consommateurs d'oléorésine de piment.

Perspectives de développement:

La demande d'oléorésine de piments est ferme. Le paprika , sous forme d'oléorésine est une autre alternative de diversification. Il faut cependant noter que les producteurs d'oléorésines sont localisés aux Etats Unis, en Grande bretagne et en Inde. L'implantation d'unités de production d'oléorésines de piment dans la région de l'Océan Indien nécessite cependant une étude de marché approfondie concernant les capacités de production, les normes de qualité et les potentialités à l'achat.

LE SAFRAN (*Crocus sativus*)

Le safran vrai (à ne pas confondre avec le Curcuma longa) est obtenu à partir des stigmates jaunes des fleurs de "Crocus sativus". L'Espagne est le plus grand producteur avec 80% de la production mondiale. La qualité du safran espagnol est sans égale. Le safran est un aromatisant et un colorant des préparations alimentaires et pharmaceutiques (la couleur varie du jaune orangé au brun rouge). La préparation du safran nécessite une main d'oeuvre nombreuse ce qui peut encourager certains pays comme Madagascar ou les Comores à se lancer dans la production de cette épice alors que la production espagnole est en diminution en raison de l'accroissement des coûts de la main d'oeuvre.

Le safran reste l'épice la plus chère du monde et la plus recherchée. Ceci amène les importateurs à substituer le safran vrai par le curcuma (faux safran) ou encore par un colorant chimique la tartrazine.

Nous ne disposons pas de statistiques précises concernant ce produit pour la période 1986-93

Les perspectives de développement

de ce produit pour les pays de l'Océan Indien ne peuvent être précisées sans une étude préliminaire des coûts de production (culture, main d'oeuvre) ainsi que des prix à l'export, et de l'accès à de nouveaux marchés.

LE CURCUMA (faux Safran) - *Curcuma longa*.

Le curcuma est un colorant alimentaire entrant dans la composition des "curry" en poudre.

Les pays asiatiques produisent et consomment une grande partie de la production mondiale. La Chine est le plus gros producteur et exportateur vers les marchés européens. Singapour négocie pratiquement toute la production de la Chine.

Le curcuma est commercialisé suivant sa qualité et selon les exigences des pays importateurs. On distingue quatre qualités principales pour le curcuma: fingers, wholes, splits. L'Inde produit diverses qualités appréciées sur les marchés internationaux (Madras, Rajpuri, Nozamated et Allepey).

Le marché mondial était estimé en 1987 à environ 10. 000 tonnes par an. Les USA , la CEE (essentiellement la Grande Bretagne) et le Japon sont les principaux importateurs avec quelques pays du Moyen Orient.

Les perspectives de développement

de ce produit (sous forme naturelle ou d'oléorésine) sont bonnes en raison d'une demande soutenue, de la popularité réelle des poudres au "curry". et des prix élevés du vrai safran.

Madagascar et d'autres pays de la région (Seychelles, Maurice et Comores) devraient explorer les possibilités de production de cette épice. De plus la demande pour des produits colorants et aromatiques d'origine naturelle est consolidée par les récentes recherches médicales effectuées sur les produits de synthèse (alizarine et tartrazine) qui ont montré une toxicité cancérigène pour ces derniers.

Propositions de diversification des productions:

Le marché mondial des épices est dans son ensemble stable pour les épices les plus courantes (vanille, girofle, canelle, poivre).

Les diversités climatiques de Madagascar permettent d'envisager de nouvelles productions après étude de marché préliminaire telles que :

Le vrai Safran (*Crocus sativus*) , le Curcuma (*Curcuma longa*), la noix muscade (*Mirystica fragrans*), le poivre rose (*Schinus molle*), le Gingembre (*Zingibera officinalis*), le piment (*Capsicum frutescens*).

LES CIRCUITS COMMERCIAUX EN HUILES ESSENTIELLES, EPICES ET OLEORESINES.

La commercialisation des produits aromatiques sous diverses formes (huiles essentielles, épices, oléorésines d'épices), nécessite une connaissance approfondie des circuits par lesquels ces produits sont acheminés du producteur vers les utilisateurs finaux (industries des parfums et alimentaires).

Lorsque les producteurs lancent un produit sur le marché il est important que ceux-ci puissent entrer en contact avec les différents intermédiaires chargés de la commercialisation tels que les courtiers, négociants, agents locaux et mieux directement avec les utilisateurs finaux. Le volume de la production ne pourra être ajusté que si la demande le justifie. De plus il devra se conformer aux exigences de qualité en général (teneurs, fiche de qualité, conditionnement) et aux exigences concernant les délais de livraison. Ce contact permanent entre le producteur et l'utilisateur final ne peut être assuré que dans la mesure où le producteur a la possibilité de rester en contact via les voies de communication modernes (telex, fax, téléphone).

Il est parfois difficile d'entrer directement en contact avec l'utilisateur final car divers courtiers acheminent les productions vers des centres de réexportation tels que Rotterdam, Singapour ou Hong Kong. Ces centres jouent par ailleurs un rôle de régulateurs du marché afin de minimiser au mieux les variations d'approvisionnement dues à divers facteurs (climat, ruptures de stock, offres et demandes variables etc...). Une autre activité de ces centres de réexportation porte sur les modifications techniques qui peuvent être apportées aux produits avant d'être réexportés : purification par des méthodes physiques des huiles essentielles ou des oléorésines, rectification d'huiles essentielles, dispersion des oléorésines d'épices sur divers supports.

Les circuits par lesquels passent les produits aromatiques font intervenir des courtiers, des négociants ou des marchands. Le rôle de ces intermédiaires est variable en fonction de la nature du produit ou des exigences du marché :

-les courtiers achètent au producteur pour ensuite revendre pour leur propre compte le produit de leurs achats.

-les négociants achètent des quantités souvent importantes de produit et les stockent en prévision des fluctuations du marché (variation sur les cotations).

-les marchands achètent des produits en fonction des commandes passées par leurs clients.

Ce schéma est quelque peu perturbé par les négociations directes que peuvent avoir les producteurs et les utilisateurs finaux. Les utilisateurs finaux sont souvent représentés par de grandes entreprises et n'hésitent pas à envoyer "sur le terrain" leurs spécialistes. Il semble que cette pratique ne soit pas à la portée des petites entreprises de production des pays en voie de développement dont les structures sont extrêmement fragiles et peu professionnalisées. Pour ce genre d'entreprise il est important d'avoir recours aux négociants et marchands qui se chargent eux-mêmes de toutes les opérations de commercialisation et souvent des opérations de vérification de la qualité. Il est donc important que les entreprises exportatrices de produits aromatiques puissent connaître par eux-mêmes la qualité de leurs productions avant de les soumettre aux marchands et négociants.

Les huiles essentielles et les oléorésines sont négociées par des opérations à terme ou au comptant.

Dans une opération à terme le produit est commercialisé à un prix déterminé à l'avance et livré à une date combinée entre le vendeur et l'intermédiaire ou l'utilisateur final. Il est soumis à de fortes pressions spéculatives car un même produit change de mains et par conséquent de prix plusieurs fois avant d'être effectivement vendu.

Dans une opération au comptant l'acheteur passe par un négociant ou un marchand qui prélève la quantité à vendre sur son stock.

La commercialisation et la consommation de produits aromatiques ou alimentaires sont constamment surveillées par des organismes professionnels ou des institutions publiques en charge de la Santé et de l'Hygiène. Chaque pays possède ses propres normes et seule la CEE a réussi à mettre sur pied un système de normes généralement acceptées par les producteurs et les utilisateurs finaux. Les relations entre commercialisation et Qualité sont évidentes et permettent aussi bien de protéger le consommateur final que les divers opérateurs intervenant dans les processus de fabrication et de commercialisation.

ANNEXE No.7

ATELIER G.S.D.I sur les HUILES ESSENTIELLES

**Séminaire GSDI : du 10 au 14 Octobre 1994
(PROJET ONUDI MAG/91/004)**

ATELIER : HUILES ESSENTIELLES

1. Le développement industriel de la filière des Huiles Essentielles a été initié à Madagascar en 1990 par un projet de l'ONUDI suivant le concept de la Gestion Stratégique du Développement Industriel.

2. L'atelier organisé par l'ONUDI dans le cadre du Séminaire GSDI a réuni 35 participants parmi lesquels 21 entreprises productrices d'huiles essentielles et épices. Divers ministères ont été représentés au niveau de leurs directions générales (MPIA, MRAD, Commerce, Emploi et Formation professionnelle), ainsi que deux Centres Nationaux de Recherches-Développement (CNARP, CIDST).

3. Les 21 entreprises représentées se sont constituées en un Groupement de Producteurs de Produits Aromatiques (GPPAM). Un bureau provisoire a été élu. Les statuts et les objectifs du Groupement Professionnel ont été discutés et seront élaborés définitivement vers la fin du mois d'octobre. Une première plate-forme minimale d'objectifs a été élaborée :

- a) Défendre les intérêts de la profession vis à vis des pouvoirs publics et de l'Administration;
- b) Intensifier les relations à caractère technique et scientifique entre les entreprises du Groupement et les Institutions publiques ou privées de Recherche-Développement;
- c) Assurer la diffusion au sein de ses membres de toute information pouvant intéresser la profession;
- d) Promouvoir et garantir la qualité industrielle et le respect des normes internationales en vigueur dans la profession pour tous les produits fabriqués par les entreprises membres du Groupement;
- e) Etablir un code de déontologie professionnelle permettant de régir les activités des membres du Groupement.

4. L'Assemblée a émis le vœu de voir fonctionner un Centre de Ressources capable de proposer et de mettre en œuvre des actions de formation à divers niveaux, d'informations technologiques et commerciales, en collaboration étroite avec diverses institutions d'appui (organismes internationaux, centres nationaux de recherche et directions techniques de Ministères).

5. L'Assemblée a émis le vœu de confier à l'ONUDI la coordination des activités et la restructuration de la filière, et ce dans le but d'améliorer les performances des entreprises du secteur.

LISTE DE PARTICIPANTS
ATELIER HUILES ESSENTIELLES
12-13 octobre 1994

NOM ET PRENOMS	FONCTION	ORGANISME	TELEPHONE	EMARGEM.
Lalasoanirina RANARIVELO	Contrôle de qualité	CNARP	428-01	
Jean-Claude RATSIMIVONY	Directeur	HOMEOPHARMA	269-34	
Aristide RAMISARIJAONA	Gérant	SOMCIA	431-87	
Roland RAMBOATIANA	Directeur	PHAEL-FLOR	276-03	
Jaona RANDRIANARIVELO	Directeur des Produits	COROI	210-44	
C. RANDRIAMBOLOLONA	Directeur	ITD	353-63	
Thierry BEMASY	Gérant	BEMASY & CO	263-24	
Claude RAKOTONIRINA	Responsable	SCIM	222-93	
Jean RASOARAHONA	Directeur	Min Com & Rav	238-60	
Aurélié ZAFISAMBO	Spécialiste Agro-aliment	COROI	210-44	
J. Roger RAZAFIMANDIMBY	DG Galaxi Organisation	CCIA		
Aimée TSIAZONANGOLY	Chef de Service	DGR/MRAD	266-14	
Holisoa RANDRIAMAHEFA	Chef de Service	DGR/MRAD	266-14	
S. RAFANOMEZANTSOA		CIDST/MRAD	249-16	
RABEHAREHA	Coordonnateur	Sté le DAMA	276-08	
ANDRIANATOANDRO	Directeur Technique	Sté le DAMA	276-08	
Guy RAHARIJAONA	Gérant	Ets RAHARIJAONA	297-36	
LOMONE	Gérant	SEP	252-34	
Sahondra ANDRIANARIVONY	Agribusiness Spécialist	USAID	254-89	
Henri DADOUN	Consultant	ONUDI	286-34	
José Alex RAKOTOMAVO	Directeur Emploi	Min Fonction Pub.	359-99	
Eugène GRASBERG	Coordonnateur MAELSP	USAID	254-89	
RACHMELER DALE	Conseiller Technique	Projet MAESLP/USAID	421-97	
Jean RABEMANANTSOA	Pharmacien	Pci Ambanidia	267-02	
Amédé RASOLONDRABE	Pharmacien	Sté RAZANAKOLONA	294-86	
Eric RAJAOFERA	Gérant	COGITE	278-80	
Laurent RAZAFINDRAZAKA	DG	Min Com & Rav	278-15	
R. ANDRIANARIVONY	Ingénieur d'Etudes	SERDI	213-35	
E. RAMANANKASINA	Co-Gérant	ETRENA	295-80	
Voara RANDRIANASOLO	DG	MRAD	238-28	
Sylvie RAKOTOMANANTSOA	Directeur Administratif	SOMALCO/SPPN	464-08	
Mireille RATOAVELOSON	SPA	MPIA	255-15	
RANAIVO RALAMBOZAFY	Gérant	SOTRAEX	225-00	
Harinaly ANDRIANJAFY	Gérant	PROIMPEX Agro-Ind	354-97	
Richard RATSIMBAZAFY	Directeur	MADSA	289-74	
David RAJAONSON	Gérant	HEP	285-87	

GROUPEMENT DES PRODUCTEURS D'EXTRAITS AROMATIQUES DE MADAGASCAR
Siège Social : Lot II K 16 Ankadivato
ANTANANARIVO

STATUTS

I - FORME - DENOMINATION - SIEGE - DUREE - OBJET

Article 1 - FORME

Il est formé entre les membres fondateurs et toutes personnes qui viendront adhérer par la suite aux présents statuts, un Syndicat Professionnel régi par l'Ordonnance n° 75-013-0/DM du 17 Mai 1975 portant code du Travail à Madagascar, et par les présents statuts.

Article 2 - DENOMINATION

Le Syndicat a pour dénomination : GROUPEMENT DES PRODUCTEURS D'EXTRAITS AROMATIQUES DE MADAGASCAR (C P E A M)

Article 3 - SIEGE SOCIAL

Le Syndicat a son siège social au Lot II K 16 Ankadivato. Celui-ci est transférable à tout moment, sur décision de l'Assemblée Générale.

Article 4 - DUREE

La durée du Syndicat est illimitée, sauf en cas de dissolution anticipée

Article 5 - OBJET

Le Syndicat a pour objet, l'étude et la défense des intérêts professionnels, sociaux et économiques des personnes physiques ou morales ayant une activité dans le domaine de la production, la transformation, le conditionnement et la commercialisation d'extraits aromatiques à Madagascar; la promotion des activités dans ce domaine et de la consommation de tels produits.

II - MEMBRES DU SYNDICAT

Article 6 - CONDITIONS

Peut être membre du syndicat toute personne physique ou morale ayant une activité directe dans la production, la transformation, le conditionnement et la commercialisation d'extraits aromatiques à Madagascar, immatriculée au Registre du Commerce, répondant aux critères qui seraient éventuellement définie dans le règlement intérieur, et qui déclare accepter les présents statuts.

Article 7 - ADMISSION AU COURS DE LA VIE DU SYNDICAT

Les admissions au cours de la vie du Syndicat interviennent sur décision du Conseil d'Administration, conformément aux conditions stipulées par les présentes statuts.

Article 8 - RADIATION

La qualité de membre se perd par :

- a) - la démission;
- b) - le décès en ce qui concerne les personnes physiques;
- c) - la dissolution en ce qui concerne les personnes morales;
- d) - la cessation d'activité dans le domaine défini par les conditions d'admission
- e) - la constatation du non respect par le membre concerné des conditions fixées dans le règlement

intérieur.

III - ASSEMBLEES GENERALES

Article 9 - NATURE DES ASSEMBLEES

L'Assemblée Générale Ordinaire est réunie sur convocation du Président. Elle se réunit au moins une fois par an, dans les six (6) mois qui suivent la clôture de l'exercice.

L'Assemblée Générale Extraordinaire se réunit sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale peut être convoquée par le Président à la demande, soit de la moitié au moins des membres du Syndicat, soit du Commissaire aux comptes. A défaut, par le Président, de s'exécuter pour convoquer l'Assemblée afin qu'elle se tienne dans le mois qui suit la demande, les membres ou le Commissaire aux comptes, suivant le cas, peuvent procéder directement à la convocation.

Article 10 - CONVOCATION : DELAI - MODE

Le délai de convocation des Assemblées Générales est de quinze (15) jours à partir de la date d'envoi de celle-ci.

Les convocations sont faites par lettres individuelles recommandées, avec accusé de réception, adressées aux membres.

Lorsque tous les membres seront présents ou représentés à une Assemblée Générale, celle-ci aura le caractère d'une Assemblée Universelle et elle pourra valablement statuer sur toutes les questions mises en délibération, même à défaut de convocation dans les délais.

Les lettres de convocation indiquent l'ordre du jour de l'Assemblée et les jours, heure et lieu de la réunion.

L'Assemblée se réunit, soit au Siège du Syndicat, soit un tout autre endroit de la ville où se trouve le Siège.

Article 11 - CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLEES

L'Assemblée Générale est composée de tous les membres du Syndicat. Tout membre absent peut se faire représenter par un membre dûment muni d'un pouvoir.

Article 12 - TENUE DE L'ASSEMBLEE

L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou par le membre du Bureau désigné pour le remplacer.

Le Président désigne un Secrétaire qui peut être pris en dehors de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence indiquant les noms, prénoms ou dénominations sociales des membres présents ou représentés. Cette feuille, dûment émarginée par les membres présents et par les mandataires de ceux représentés, arrêtée par le Président et le Secrétaire, est déposée au Siège du Syndicat.

Article 13 - EFFETS DES DELIBERATIONS - PROCES-VERBAUX

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des membres, même les absents.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par le Président et le Secrétaire.

Article - 14 - VOTES - MODE DE CONSULTATION

Chaque membre de l'Assemblée a une voix.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Celles de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Les décisions sont normalement prises en Assemblée Générale. Exceptionnellement, le Président pourra décider de procéder à un vote par écrit: le texte des résolutions proposées sera envoyé à tous les membres avec l'indication du délai imparti pour faire connaître leur vote. Les réponses seront dépouillées par le Bureau et les résultats proclamés par le Président; du tout il sera dressé un procès-verbal.

Article 15 - QUORUM

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir au moins la moitié des membres. A défaut, l'Assemblée est de nouveau convoquée dans les formes et les délais prescrits à l'Article 10 des présents statuts et elle délibère valablement quel que soit le nombre des présents ou représentés.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Extraordinaire doit réunir au moins les deux tiers des membres. A défaut de ce quorum, la seconde Assemblée, ainsi que celles qui seront convoquées ultérieurement pour statuer sur le même ordre du jour, ne délibèrent valablement que si elles réunissent le quart des membres.

Article 16 - COMPETENCES

L'Assemblée Générale est l'organe souverain du Syndicat et en définit les orientations.

L'Assemblée Générale Ordinaire a à statuer sur toutes les questions d'ordre administratif qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration.

Elle entend le rapport du Président sur la marche du Syndicat ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes.

Elle discute, redresse, approuve les comptes et donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration.

Elle nomme ou remplace les membres du Conseil d'Administration; elle peut révoquer les membres du Conseil d'Administration, sans avoir à justifier sa décision.

Elle confère au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour tout acte excédent les pouvoirs attribués au dit Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Extraordinaire statue, sur la proposition du Président, sur les modifications à apporter aux statuts, sur l'exclusion d'un membre et la dissolution du Syndicat.

IV - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article 17 - MEMBRES

Le Syndicat est administré par un Conseil d'Administration composé de :

- un (1) Président;
- un (1) Vice-président;
- un (1) Trésorier;
- deux (2) Secrétaires

Les membres du Conseil d'Administration sont élus parmi les membres du Syndicat. Ils sont obligatoirement des personnes physiques.

Les personnes morales désignent un représentant qui, en leur nom, assume les fonctions de membre de Conseil d'Administration.

Article 18 - POUVOIRS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président convoque et préside les Assemblées Générales dont il fixe l'ordre du jour.

Il présente un rapport sur la marche des activités du Syndicat au cours de l'exercice à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de chaque exercice.

Dans le cadre des orientations définies par l'Assemblée Générale, il jouit, vis-à-vis des tiers, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom du Syndicat.

Il a notamment les pouvoirs suivants, qui sont énonciatifs et non limitatifs :

- Il nomme et révoque tous les agents et employés du Syndicat, fixe leur rémunération;
- Il fixe les dépenses générales d'administration, gère les biens meubles et immeubles du Syndicat;
- Il fait fonctionner les comptes bancaires ouverts au nom du Syndicat;
- Il exerce toute action judiciaire, tant en demandant qu'en défendant.

Le Vice-président jouit des mêmes pouvoirs que le Président, en cas d'absence de celui-ci.

Le Trésorier fait tenir une comptabilité du Syndicat selon les règles de la comptabilité commerciale.

Il arrête les comptes et les budgets qui doivent être soumis à l'Assemblée Générale des membres.

Toute sortie de fonds ou autorisation de dépenses du Syndicat fait l'objet d'une double signature : par le Trésorier d'une part, et par le Président ou, en cas d'absence de celui-ci, par le Vice-président, d'autre part.

Article 19 - DUREE DES FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration sont renouvelés tous les trois (3) ans. Tout membre sortant est rééligible.

Une année d'exercice des fonctions de membre de Conseil d'Administration s'entend de l'intervalle de temps qui sépare la tenue des Assemblées Générales appelées à statuer sur les comptes de deux (2) exercices successifs.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent à tout moment être révoqués par l'Assemblée Générale, sans qu'il soit nécessaire de motiver cette révocation.

V - CONTROLE DES COMPTES

Article 20 - LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme un Commissaire aux comptes pour trois (3) ans.

Le Commissaire aux comptes a pour mission de vérifier les livres du Syndicat et de contrôler la régularité et la sincérité des comptes. Il vérifie également la sincérité des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux membres, sur la situation et les comptes du Syndicat.

Il peut, à toute époque de l'année, opérer les vérifications ou contrôles qu'il juge opportun.

Il rend compte à l'Assemblée Générale Ordinaire de son mandat, à chaque exercice.

Il peut, en cas d'urgence, provoquer une réunion de l'Assemblée Générale.

VI - ANNEE SOCIALE

Article 21 - ANNEE SOCIALE

L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et se termine le 31 Décembre.

Par exception, le premier exercice comprendra le temps écoulé depuis le jour de la constitution du Syndicat jusqu'au 31 Décembre 1995.

VII - RESSOURCES

Article 22 - RESSOURCES

Les ressources du Syndicat sont constituées par tous fonds mis à sa disposition, sous forme de cotisation de ses membres, participation de ceux-ci aux dépenses de formation de leur personnel, subventions ou dotations provenant de l'Etat, de ses démembrements, des bailleurs de fonds internationaux ou plus généralement de tous tiers, ainsi que des ressources provenant de la gestion du patrimoine.

VIII - REGLEMENT INTERIEUR

Article 23 - REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur est établi par le Conseil d'Administration, qui le fait approuver par l'Assemblée Générale.

Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne du Syndicat.

IX - DISSOLUTION - LIQUIDATION

Article 24 - DISSOLUTION - LIQUIDATION

En cas de dissolution anticipée, l'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, règle le mode de liquidation et nomme le ou les liquidateurs, qui peuvent être pris parmi les membres du Conseil d'Administration.

La nomination des liquidateurs met fin aux pouvoirs des membres du Conseil d'Administration.

Pendant tout le cours de la liquidation et jusqu'à expresse décision contraire, tous les éléments de l'actif social continuent à demeurer la propriété de l'être moral et collectif.

X - POUVOIRS

Article 25 - POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'originaux ou de copies des présents statuts à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi et les règlements.

Fait à Antananarivo, le 19 Octobre 1994